

La bibliothèque du chapitre fête ses 500 ans

Le premier document faisant état d'une collection de livres appartenant aux chanoines est un inventaire inscrit au Cartulaire du chapitre qui s'arrêtait au nom de Etienne de Nemours et qui indique que des dons de manuscrits ont été faits par l'évêque Radbod, à la fin du X^{ème} siècle (1068-1098).

Un autre inventaire, dressé au commencement du XIII^{ème} siècle, ne comprend encore qu'un petit nombre d'ouvrages, environ quarante cinq volumes ; parmi eux se trouvaient deux Bibles (Bibliothecae) divisées en deux parties, le Nouveau et l'Ancien Testament, puis les Actes des Apôtres, le livre de l'Apocalypse et celui de la Sagesse.

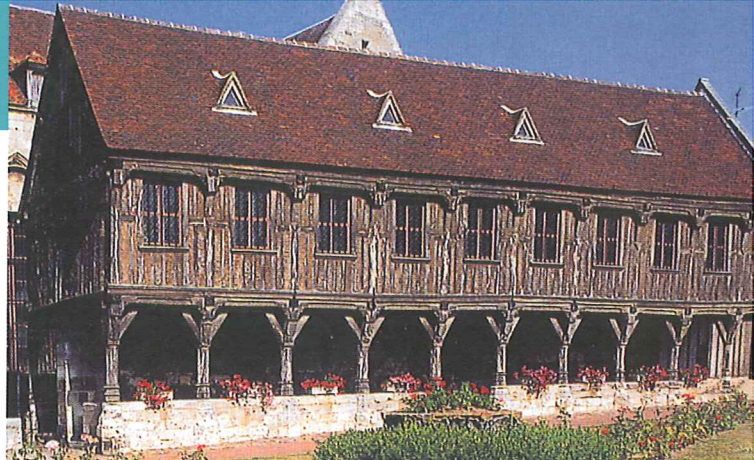
Avec le temps, l'importance de la librairie du chapitre s'accrut lentement, mais d'une manière continue. Les chroniqueurs rapportent que, le 12 mai 1417, Guillaume de Camba, chanoine de Noyon, donna différents ouvrages : « un beau cours de droit canon, la Somme copieuse » et autres estimés à environ deux cent francs.

Le 8 janvier 1422, l'évêque Raoul de Coucy donna au chapitre un cours civil, en cinq tomes à la charge de faire construire, près de l'église une Bibliothèque. Une commission composée de quatre chanoines fut chargée d'étudier ce projet de construction, qui ne reçut pas alors d'exécution.

crité sur beau vélin, elle devait rester enchaînée dans le chœur de la cathédrale pour en permettre l'usage sans l'exposer au risque d'être volée.

D'autres libéralités vinrent se joindre à celles déjà faites, en sorte que le nombre d'ouvrages augmentant toujours, il fallut songer sérieusement à un local pour les placer convenablement. Les livres de droit civil étaient sans doute nombreux, puisque lors de l'arrivée à Noyon, en mai 1477, des commissaires chargés d'instruire le procès de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, le chapitre mit à leur disposition tous les ouvrages de droit.

Le 6 mars 1506, un plan de bibliothèque fut soumis au chapitre ; le 16 novembre, le projet fut discuté. Le doyen Jacques de La Vieville offrit cent francs pour contribuer à son exécution et des commissaires furent chargés du choix d'un emplacement, d'accord avec le maître de fabrique. Enfin, une décision capitulaire approuva le projet des commissaires, et il fut résolu que la construction serait élevée le long de l'allée se dirigeant de la cathédrale à la porte Corbault là où nous la voyons encore aujourd'hui. C'est une construction de bois rectangulaire, comprenant un rez de chaussée, un étage et un grenier. Le rez de chaussée est supporté par des poteaux en bois reposant sur des dés en pierre, il



branche de chêne et des fleurs de lys. Un escalier, ouvrant sur la cour de la sacristie, donnait accès au premier étage, dans une grande pièce servant de salle de lecture éclairée par neuf fenêtres formées de vitraux enchâssés dans des lames de plomb. La partie du bâtiment donnant sur la porte Corbault est en pierre de taille, au dessus de la porte d'entrée est une niche qui a dû abriter une statue, aujourd'hui disparue.

Telle était la construction qui devait servir de librairie ou de bibliothèque pour y recevoir et classer les livres qui arrivaient chaque jour, et qui furent augmentés en 1577, par un don important d'ouvrages que fit Jean III de Hangest, évêque de Noyon. Dès que la construction fut achevée, le chapitre confia le soin de la bibliothèque à un chanoine bibliothécaire, dont l'emploi était un office claustral ; le chanoine qui l'exerçait était regardé comme administrant une partie du temporel du chapitre. Les chanoines venaient consulter les livres de la bibliothèque pour y faire des recherches. A l'origine les livres étaient sur des pupitres et le lecteur se déplaçait.

En 1675, le chanoine Pierre de Chilly donna de nombreux ouvrages à la bibliothèque, et Charles Bourdin, archidiacre, fit une donation importante de livres. Un autre chanoine, Paul Penon, fit une semblable libéralité, ainsi qu'on peut le constater par le nom du donateur inscrit sur les volumes qu'il a donnés. La pierre tombale de ce pieux chanoine se voit dans le grand portail de l'église, on y lit une inscription en latin, au dessous de laquelle sont un sablier et divers ossements. En cette même année, on établit les rayonnages muraux actuels.

La bibliothèque du chapitre, entretenue avec soin, fut plusieurs fois restaurée, et devint bientôt insuffisante, comme semble le prouver une vente de livres faite par les chanoines, en 1788 ; c'étaient sans doute des ouvrages en double ou d'un faible intérêt.

Pendant la période révolutionnaire la bibliothèque du chapitre fut oubliée ; elle ne fut pas dispersée, mais l'état d'abandon dans lequel les livres se trouvèrent pendant très longtemps fut funeste à leur conservation, beaucoup furent perdus ou disparurent.

Ce n'est qu'en 1854 que la fabrique de l'église s'occupa sérieusement de la bibliothèque du chapitre. Jusque là, aucune mesure n'avait été prise pour assurer le bon état des livres ; seul l'abbé Bailly, pieux et savant ecclésiastique de Noyon, songea à mettre un peu d'ordre dans le classement des livres, mais le récolement fait alors prouve que les volumes disparus étaient nombreux.

A cette époque, M. Alphonse Boulongne fut nommé par le Conseil de Fabrique de la cathédrale conservateur de la bibliothèque du chapitre. Ce savant et dévoué bibliothécaire s'empressa, avec un zèle louable, de mettre en ordre les manuscrits et les livres échappés à la destruction. Il en dressa deux catalogues, l'un classant les ouvrages par ordre alphabétique, l'autre par ordre des matières. Il résulte de cet inventaire que la bibliothèque possédait encore cinquante huit manuscrits, et près de cinq mille ouvrages. Mais, après tant de vicissitudes, il ne reste plus, de nos jours, que 3500 livres.

Le bâtiment fut classé Monument Historique en 1889.

Si l'on constate quel est le sort réservé à d'autres bibliothèques de chapitre en France (Destruction au Collège de Navarre ; dénaturée au Lycée Henri IV où elle est transformée en dortoir ; à La Chaise-Dieu elle est devenue justice de Paix et salle de musique ; celle des Jésuites de Reims est menacée de destruction) nous regarderons notre Bibliothèque comme un très précieux et très rare héritage.

Docteur Jean Lefranc
Président de la Société
Historique de Noyon

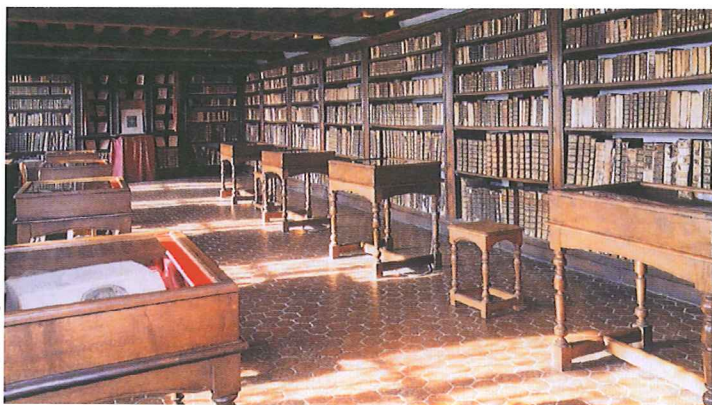


Photo J.L. Garrigou, 1993

Cependant la librairie augmentait et s'enrichissait bientôt de nouveaux volumes, de pieux incunables, dus à la libéralité de Jean Caron, chanoine, qui donna, en outre, vingt quatre livres pour contribuer à la construction d'une bibliothèque.

En 1472, l'évêque Jean II de Mailly fit don d'une Bible manus-

formait une sorte de halle contre laquelle les marchands venaient, à certaines époques, appuyer leur étaux. Sur ces piliers reposent les poutres de l'étage supérieur, leurs extrémités faisant saillie étaient jadis ornées d'emblèmes et d'écussons que la révolution a fait disparaître. C'est à peine si l'on peut distinguer encore une